

## Conseil municipal du jeudi **27 juin** 2024

séance publique à la mairie | Convoqué le 18 juin 2024 | début de séance à 20:00 | quorum minimum : 5

# COMPTE-RENDU

**Présents (8) :** Mmes Régine DELUCA [rD] et Nathalie UBAUD [nU] (secrétaire de séance), M. Guy ALBRAND [gA], Yannick BOYER [yB], Emmanuel GHIOTTI [eG], Jean-Claude GILLON [jcG], Michel PHILIP [mP] et Bernard RENOY [bR].

**Absent, Excusés (1) :** M. Alexandre BORRELLY [aB]

En présence de Pascale LARROQUE, secrétaire de mairie qui assure une prise de notes pour complément.

## 1. Délégation de compétence en matière de politique du logement et cadre de vie entre les communes et la CCSPVA dans le cadre d'une OPAH-RU sur son territoire.

La Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance a souhaité mettre en place une OPAH-RU (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain) sur l'ensemble du territoire de ses seize communes. Ce dispositif vise à améliorer les conditions de vie des populations résidentes en menant des actions pour lutter contre l'habitat indigne, la précarité énergétique, et favoriser le maintien à domicile.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- APPROUVE la délégation de compétence en matière de politique du logement et cadre de vie entre les communes et la Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance ;
- APPROUVE le projet de convention joint à la présente délibération ;
- AUTORISE le président à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de la convention et à entreprendre toutes les démarches qui en résultent.

Vote unanimité (8 pour)

## 2. Modification des statuts de la CCSPVA.

la Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance propose de créer un Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) qui a vocation à « constituer le cadre de concertation sur les priorités de la lutte contre l'insécurité et de la prévention de la délinquance au niveau local ».

Afin de mettre en œuvre ce projet il convient d'ajouter la compétence suivante aux statuts de la Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance : « **Animation et coordination d'un Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance au titre de la prévention de la délinquance** ».

Au regard de cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ACCEPTE le projet de modification des statuts dans son ensemble.

Vote unanimité (8 pour)

### 3. Désignation de la Commission d'Appel d'Offres.

Sont désignés en tant que :

**- délégués titulaires :**

- Mme UBAUD Nathalie
- M. GHIOTTI Emmanuel
- M. BOYER Yannick

**- délégués suppléants**

- Mme DE LUCA Régine
- M. ALBRAND Guy
- M. RENOY Bernard

Vote unanimité (8 pour)

### 4. Aide financière aux enfants inscrits dans un club sportif ou une association culturelle.

Le conseil municipal décide d'octroyer une aide d'un montant de 50 € aux enfants suivants inscrits dans une association culturelle ou sportive :

- CHIGHINE Dumè
- SALOMEZ Julie
- CUGNET-MANGHERA Joyce
- CUGNET-MANGHERA Teddy
- BROCHIER Léonie

Vote unanimité (8 pour)

### 5. Budget commune : DM1

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2024, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
2182 - 257	Matériel de transport	30000.00	
2131 - 261	Bâtiments publics	-30000.00	
<b>TOTAL :</b>		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>TOTAL :</b>		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Vote unanimité (8 pour)

### 6. Versement d'une participation à l'école la Calendreta

Pour être conforme à la loi, le conseil municipal DECIDE de verser à l'école la Calendreta une contribution de 550 € par élève scolarisé, soit un total de 1 650 €.

Vote : 7 pour et 1 contre [yB],

## 7. Questions diverses.

**Obligation Légales de Débroussaillage** : [mP] rappelle l'obligation que chaque propriétaire a de débroussailler dans un rayon de 50 mètres autour de son habitation, garage, bâtiment...) même s'il n'est pas propriétaire du terrain (terrain situé en zone non urbanisée) les terrains situés en zone urbanisée doivent être débroussaillés par le propriétaire.

**Pont de Curbans** : [mP] a contacté la maire de Curbans, le pont va être rénové et non pas reconstruit en totalité, l'appel d'offres est en cours.

### **Voirie** :

Pluvial : la pose des grilles et le nettoyage des caniveaux à Vierre vont être effectués par l'entreprise Chighine.

Le goudronnage de la route entre les Garcins et Vierre + une partie aux Marmets a été chiffré, une demande de subvention sera faite.

Le rebouchage des trous avec du goudron sera fait sur l'ensemble de la commune par l'employé communal à l'automne.

**Demande FODAC** : [mP] informe le conseil municipal que la demande de FODAC n'est pas recevable par le Département, car il s'agit d'appartement conventionnés pour lesquels la convention n'a pas été renouvelée

**Crèche** : [mP] informe le conseil municipal que suite à la chute d'un panneau d'isolation phonique à la crèche, cette dernière a été fermée 4 jours, une expertise a été faite, elle va être envoyée à l'assurance pour suites à donner.

**Recensement de la population 2025** : Il aura lieu du 16/01/2025 au 15/02/2025, la commune recherche un agent recenseur, toute personne intéressée doit se faire connaître à la mairie (rémunération : 730 € brut).

**Véhicules communaux** : le conseil va acheter un nouveau véhicule fourgon 4x4 et vendre la voiture (Fiat Doblo), une annonce va être mise sur le site de la commune + Facebook.

**SFR** : une proposition a été reçue en mairie, [mP] va contacter Orange afin de renégocier les contrats.

**Toiture four des Gaillaches** : un devis pour la réparation du toit du four a été reçu en mairie, une bâche va être posée en attendant de demander une subvention.

**Portail déchets verts** : [jcG] signale qu'il est très compliqué de le refermer, il va être ressoudé.

**Clôtures électriques** : [jcG] signale qu'à Urtis, des clôtures électriques sont posées trop près de la chaussée et empêchent les véhicules de se croiser.

**Foyer de ski** : [nU] a commandé le réfrigérateur et la télévision qui seront posés au foyer de ski pour l'année scolaire 2024/2025.

### **CCSPVA** :

- [eG] est allé à la réunion de la commission mobilité, il fait part au conseil municipal des difficultés rencontrées pour la création de la voie verte « mise en valeur des berges de la Durance »

- Le dispositif REZOPOUCE va être lancé en septembre 2024

- Ordures ménagères : [yB] fait part au conseil de l'augmentation du traitement des ordures ménagères, donc de la redevance des ordures ménagères, il faut réduire au maximum ses déchets en compostant et en triant correctement les emballages, le verre et le papier.

La séance est levée à 22h30.